

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pierre Séguin	1.1 Maire	70 374	19 692	67 354	
Denis Ladouceur	1.2 Conseiller	20 696	10 348		
Nancy Pelletier	1.3 Conseiller	20 696	10 348		
Marc Deslauriers	1.4 Conseiller	20 696	10 348		
Gabrielle Labbé	1.5 Conseiller	20 696	10 348		
Pierre-Yves L'Heureux	1.6 Conseiller	20 696	10 348		
Olivier Prigent	1.7 Conseiller	20 696	10 348		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).